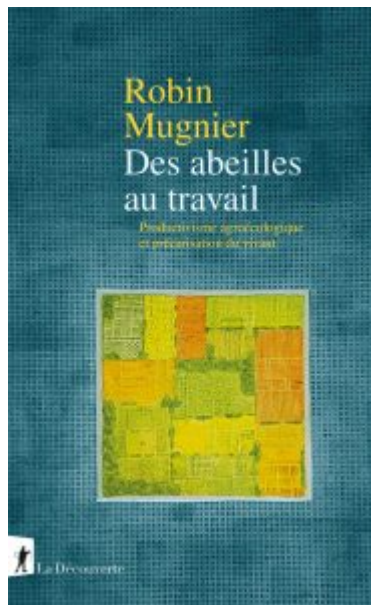


# Robin Mugnier, *Des abeilles au travail. Productivisme agroécologique et précarisation du vivant*, La Découverte, 2026.

30 septembre 2026



Le « service de pollinisation » consiste à rémunérer des apiculteurs professionnels pour installer leurs ruches à proximité des champs de colza, de tournesol ou des vergers, et parfois dans des serres. À la recherche de nourriture, les abeilles transportent alors le pollen entre les fleurs et contribuent à leur fécondation. À partir d'une enquête de terrain menée en vallée du Rhône, R. Mugnier montre comment les insectes deviennent, dans ce cadre, un facteur de production à part entière, toujours plus intégré au fonctionnement de filières en quête de rendements élevés, de qualités stables et d'optimisation.

Cette forme de prestation est apparue dans les années 1920, en Californie, à l'initiative d'agronomes, pour compenser le déclin des pollinisateurs sauvages du fait de l'utilisation des pesticides et de la simplification des écosystèmes dans les grandes plantations. En France, les rapports entre cultivateurs et apiculteurs sont marqués par les controverses sur la mortalité des abeilles et par une méfiance persistante. La préparation des ruches et leur transport demandent une organisation minutieuse, mais le prix payé par les cultivateurs constitue un revenu complémentaire intéressant, notamment pour les jeunes apiculteurs lorsqu'ils lancent leur entreprise. Menée à bonne distance des traitements phytosanitaires, la pollinisation contribue aussi à la récolte de miel.

Dans la vallée du Rhône, les relations apiculteurs-cultivateurs se développent autour de la fécondation des variétés hybrides. L'Association

nationale des multiplicateurs de semences oléagineuses (ANAMSO) contribue à formaliser et diffuser des contrats-types, des cahiers des charges et des chartes de bonnes pratiques. Les entreprises semencières constituent leurs propres réseaux d'apiculteurs, créent des postes de « référents pollinisation » et cherchent à standardiser les modalités d'intervention (localisation, calendrier, nombre de ruches par hectare). Avec l'appui de l'INRAE, une méthode a été développée pour évaluer l'activité des ruches, et le décompte des intercadres occupés permet d'estimer la population d'une colonie. Les établissements semenciers peuvent ainsi comparer les ruches fournies, mieux contrôler, et sélectionner les apiculteurs sur ce critère. La qualité du service devient une donnée chiffrée intégrée aux outils de gestion.

Les entreprises semencières cherchent aussi à orienter le butinage des abeilles. Certaines expérimentent le nourrissage des colonies avec des pâtes protéinées, afin d'accroître la fécondation des végétaux tout en limitant le prélèvement du pollen. D'autres vont plus loin en se dotant de leurs propres pollinisateurs. Ainsi, des élevages industriels d'insectes (bourdons, osmies, mégachiles) se développent pour compléter et stimuler, voire remplacer, l'abeille domestique sur certaines cultures. L'auteur étend aux abeilles-ouvrières le thème de la précarisation des conditions de travail d'habitude réservé aux seuls humains, et il critique l'idée d'une agroécologie articulant de façon harmonieuse production agricole et environnement.

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source : [La Découverte](#)